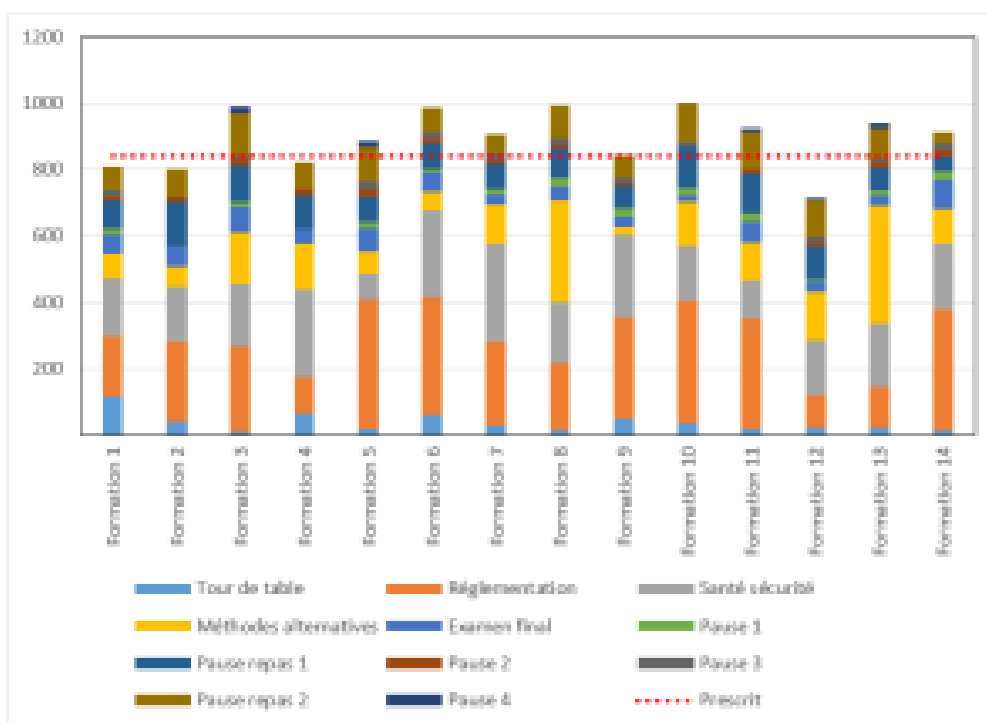


# Déroulement et contenu pédagogique des formations Certiphyto

31 janvier 2025

Depuis 2009, les professionnels exerçant une activité en lien avec les pesticides doivent détenir un certificat d'aptitude, [le Certiphyto](#). Mis en ligne en novembre 2024, un article de la revue *Vertig0*, s'intéresse au déroulement et au contenu des formations préalables à la délivrance de ce certificat. Les auteurs ont fait un enregistrement audio de 40 sessions destinées aux exploitants, puis ils ont analysé leur degré de conformité avec les référentiels pédagogiques. Dans l'ensemble, la durée moyenne des sessions est inférieure à ce qui est prévu (figure), et la dimension « réduction de l'usage, méthodes alternatives » ne serait pas assez développée par rapport aux volets « réglementation et sécurité environnementale » et « santé sécurité applicateur et espace ouvert au public ».

Répartition des durées dans 14 Primo-formations Certiphyto (en minutes)



Source : *Vertig0*

Par ailleurs, certaines formations ne suivent pas toujours le fil conducteur préconisé et les contenus sont parfois présentés dans un ordre discutable. Selon les auteurs, le port des équipements de protection individuelle constitue le principal « message de prévention », bien devant le choix du produit ou l'organisation du travail. L'article comporte également diverses recommandations.

Source : [Vertig0](#)